

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 FÉVRIER 2023

Le conseil s'est réuni sous la présidence de Martine BOU-ANICH, Maire.

1/Le conseil a voté les subventions suivantes pour l'année 2023 :

Organismes	Subvention attribuée
A.S. La Montagne Paule-Plévin	1 000
Société de Chasse « La Pauloise »	700
Amicale Laïque Paule-Plévin	1 200
Ass Paule, Culture, Patrimoine	300
Association Hakuna Mam Tatas	500
Club Photo Paulois	200
L'Indomptable Cabaret	200
Men's Shed	200
Dernières Cartouches de Carhaix	75
Rostrenen Football Club	45
Carhaix Poher Gymnastique	90
Poney Club de Glomel	15
Club de handball, Entente Monts d'Arrée Carhaix	30
Judo club du Poher	60
Association Carhaixment Danse	30
Handball Pélémois	15
Restaurant du Cœur Rostrenen	250
Association rêves de clown	100
Centre Information Droits des Femmes	50
Solidarité Paysans de Bretagne	50
Ciné Breizh Rostrenen	100
ADMR Corlay-Rostrenen	50
La Gourinoise contre le cancer	50

Une participation de 10 € par nuitée sera accordée aux élèves domiciliés à Paule et scolarisés en primaire ou collège qui participent aux voyages pédagogiques. L'aide sera versée directement aux familles sur présentation de justificatifs par les établissements scolaires.

Une aide de 20 € sera accordée aux enfants de Paule de – de 18 ans fréquentant l'antenne de l'école de musique à Paule pendant une durée minimum de 2 trimestres.

2/ Accord du conseil pour le versement d'une subvention de 2 000 € au CCAS pour l'équilibre de son budget 2023.

3/ Par 8 voix contre, 4 Pour et une abstention le conseil municipal vote **contre** le transfert de la compétence PLU à la CCKB d'une part en raison notamment de l'approbation récente du PLU de Paule et d'autre part, les élus estiment n'avoir pas d'éléments suffisants qui définissent les contours du futur PLUI.

4/ Dans le cadre de l'étude de redynamisation du centre-bourg, les pôles d'économie sociale et solidaire du Centre Ouest Bretagne et de Saint-Brieuc, mandatés par la commune, organisent une balade gourmande samedi 25 mars de 13h30 à 16h30 avec ateliers et espaces d'expression en vue de susciter des projets collectifs. Toute la population est invitée à y participer, un goûter sera offert.

5/ Le conseil a décidé de reconduire une journée citoyenne qui aura lieu le samedi 13 mai. Les personnes intéressées peuvent s'inscrire en mairie.